

Portrait

« J'ACCOMPAGNE LES TERRITOIRES SUR LEUR STRATÉGIE ALIMENTAIRE »

Gilles Maréchal est chercheur et consultant sur les stratégies alimentaires territoriales en Bretagne. Travaillant depuis plus de 30 ans dans l'accompagnement des dynamiques rurales, il a fondé, en 2015, Terralim, un cabinet de consultants qui intervient notamment sur la mise en place de projets alimentaires territoriaux.

Travaux-et-Innovations : Quel est votre parcours professionnel ?

Gilles Maréchal : Je suis diplômé de l'Ecole nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg. Pendant une trentaine d'années, j'ai travaillé dans des institutions et associations agricoles, comme la DRAAF ou la Fédération des Civam de Bretagne. Depuis 2015, je suis consultant coopératif et indépendant à Terralim. Et depuis 2016, je suis également, à mi-temps, animateur scientifique du projet Frugal porté par l'Inra (cf. encadré). Je donne également des cours en Master 2 sur les stratégies et les systèmes alimentaires territoriaux, à AgroCampus Ouest, à Rennes 1 et à Caen.

T.I. : Que faites-vous dans le projet Frugal ?

G. M. : Le projet Frugal (1) (Formes urbaines et gouvernance alimentaire) est

un projet de recherche-action qui vise à éclairer les relations entre les formes de la ville et l'approvisionnement alimentaire dans des métropoles du Grand Ouest et de Rhône-Alpes. C'est un projet du 4^{ème} programme de recherche « Pour et Sur le Développement Régional » (PSDR4) porté par l'Inra et IRSTEA en collaboration avec des régions de France. Près de 30 chercheurs français de laboratoires de recherche et de disciplines différents participent à cette recherche-action dans l'Ouest, de Poitiers à Lorient. En tant qu'animateur, je génère des liens, des analyses croisées et des échanges au sein de la communauté de chercheurs.

T.I. : Qu'est-ce que Terralim ?

G. M. : Territoires et alimentation (Terralim) est un cabinet de consultants qui propose des prestations de conseil, d'expertise, d'études et recherches, de créativité collective, d'animation de

groupes pour la construction de stratégies alimentaires territoriales. Il travaille en France, en Europe et à l'international (Amérique Latine en particulier) et développe une expertise sur les effets économiques des circuits courts, notamment pour l'emploi. Terralim réalise des études d'envergure nationale (par exemples, l'emploi ou les TIC dans la transition alimentaire) ou accompagne les acteurs d'un territoire.

Avec ses partenaires, Terralim met aussi en place des événements comme le forum « Alimentation, eau et biens communs », fin novembre 2018, dans la commune de Volta Redonda dans l'Etat de Rio de Janeiro. Soutenu par la Région Bretagne, ce forum rassemble des Brésiliens, des Burkinabé et des Bretons pour voir comment les pratiques alimen-

(1) <http://projetfrugal.fr>

GILLES MARÉCHAL
ACCOMPAGNE
LES STRATÉGIES
ALIMENTAIRES
LOCALES EN
BRETAGNE, DEPUIS
DE NOMBREUSES
ANNÉES.



Gilles Maréchal

taires peuvent aider à préserver l'eau et les biens communs (biodiversité, paysage, foncier...).

T.I. : Comment intervenez-vous avec Terralim ?

G. M. : Dans le cadre du projet ATLASS (2) (Action territoriale pour l'alimentation solidaire et soutenable), Terralim travaille avec la Fédération régionale des Civam de Bretagne (FRCivam), Résolis (une association qui diffuse les expériences de terrain innovantes dans le domaine social), AgroCampus, l'association des Régions de France. Un financement de la fondation Carasso nous donne les moyens d'intervenir ensemble.

Piloté par la FRCivam Bretagne, ATLASS est organisé en trois volets. Celui piloté par Terralim consiste à accompagner des territoires vers une stratégie alimentaire locale, en fonction des besoins de ces territoires. Le projet nous permet de mobiliser une vingtaine de jours de travail par an pour chacun des territoires accompagnés : Brocéliande (Ille-et-



Cillies Maréchal

TERRALIM ORGANISE LE FORUM « ALIMENTATION, EAU ET BIENS COMMUNS », FIN NOVEMBRE 2018, AU BRÉSIL.

Vilaine), Belle-Ile-en-Mer (Morbihan) et Ouest Cornouaille (Finistère).

Sur ces trois zones, j'interviens sur l'alimentation comme vecteur de développement territorial. En effet, depuis le lancement des projets alimentaires territoriaux (PAT) dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, de nombreux territoires réfléchissent à avoir une meilleure stratégie alimentaire. Ces PAT s'appuient

sur un diagnostic partagé (état des lieux de la production agricole et alimentaire locale, du besoin alimentaire du bassin de vie et identification des atouts et contraintes socio-économiques et environnementales du territoire). Ils sont élaborés de manière concertée à l'initiative des acteurs d'un territoire pour répondre à des enjeux sociaux, environnementaux, économiques et de santé. Et cela concerne beaucoup de monde puisqu'il s'agit d'alimentation.



LE LANCEMENT D'UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL S'APPUIE SUR UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ.

C. Nicolay

Terralim répond ainsi aux demandes des acteurs de l'économie solidaire et sociale qui ont envie de fédérer l'énergie autour d'une problématique de stratégie alimentaire territoriale et éventuellement de viser la labellisation de PAT (cf. encadré).

T.I. : Quel est votre accompagnement de ces territoires ?

G. M. : A Belle-Ile-en-Mer, le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) a lancé cette réflexion car c'est un territoire très agricole dont le paysage est modelé par l'élevage laitier. La situation était devenue aberrante : la majorité du lait produit (2,5 millions de litres environ) partait vers une laiterie de Pontivy, sur le continent, et l'île réimportait la même quantité de lait, avec un surcoût induit par le prix du bateau pour les insulaires. Le risque à terme était la diminution ou l'arrêt de l'élevage local, la fermeture des paysages... Par ailleurs, Belle-Ile-en-Mer est très dépendante du tourisme saisonnier puisqu'elle compte 6 000 habitants en hiver et 40 000 en été. Conscient de ce problème, le CPIE avait réalisé de nombreuses études, mais chacune sur un sujet restreint. Il fallait donner du sens commun à tout cela et rapprocher les partenaires. Terralim a donc évalué combien d'alimentation était consommée sur l'île et combien était produite, ceci afin de montrer les enjeux aux élus et aux citoyens. Terralim a accompagné le CPIE pour qu'il soit le pivot de la réflexion et réponde à l'appel à projets du Programme national pour l'alimentation (PNA). Le CPIE a ainsi été lauréat en 2018.

T.I. : Vous participez aussi au projet MAGPRO ?

G. M. : Oui, j'ai participé à la mise en place d'une méthode de calcul du multiplicateur économique lié aux magasins de producteurs, dans le cadre du projet Casdar MAGPRO (3), en partenariat avec l'Unité Mixte de Recherche Innovation et développement dans

FAIRE RECONNAÎTRE UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL



Les projets alimentaires territoriaux (PAT) ont l'ambition de fédérer les différents acteurs d'un territoire autour de la question de l'alimentation. La reconnaissance d'un PAT au sens de la loi d'avenir pour l'agriculture permet au porteur de ce projet d'utiliser la marque « Projet Alimentaire territorial » reconnu par le ministère de l'Agriculture et le logo associé, de bénéficier aussi d'outils pratiques (guides, appui technique).

Pour faire reconnaître un projet, la structure doit déposer un dossier de candidature auprès de la DRAAF de sa région. Les dossiers sont instruits au niveau régional, puis transmis à la direction générale de l'alimentation (DGAL) qui assure la coordination nationale de la procédure.

■ Plus d'infos : <http://agriculture.gouv.fr/faire-reconnaitre-un-projet-alimentaire-territorial>

l'agriculture et l'alimentation de l'Inra de Montpellier (4). Le multiplicateur économique permet de mesurer l'activité économique induite par un achat. L'hypothèse est que ces magasins ont un multiplicateur économique plus important que les magasins classiques. Nous avons mesuré, dans un point de vente collectif près de Montpellier que, quand les consommateurs dépensent 100 euros dans le magasin, ce sont 250 euros de richesse qui circulent sur le territoire. Pour le commerce classique on est plutôt autour de 150 euros. Il y a donc un effet territorial plus important que pour les commerces alimentaires classiques.

T.I. : Qu'aimez-vous dans votre métier ?

G. M. : Je suis chercheur car je suis curieux par nature. J'aime travailler et confronter mes points de vue sur l'alimentation à des chercheurs de différentes disciplines, de différents domaines : des juristes, des géographes, des sociologues... L'interdisciplinarité me plaît beaucoup. Par ailleurs, je suis devenu consultant car j'aime être indépendant, travailler des sujets choisis, être en relation directe avec les acteurs de terrain.

T.I. : Qu'est-ce qui vous paraît plus compliqué ?

G. M. : Le plus compliqué pour un consultant est de se créer son réseau de clients. De mon côté, cela a été assez facile car je travaille en Bretagne depuis 30 ans, sur les thématiques de l'agriculture et l'alimentation. Mais pour quelqu'un qui démarre, la difficulté est de trouver sa place, de se créer des références. De plus, les modalités de réponses aux appels d'offres sont de plus en plus exigeantes et en tant que cabinet de consultants de 3 personnes, on est en concurrence avec des cabinets plus importants qui ont une quinzaine de salariés. Nos prestations, que nous tenons à conserver comme « artisanales » et proches du terrain se trouvent comparées à des propositions surtout basées sur des statistiques, qui bien entendu prennent moins de temps. ■

Propos recueillis par Elsa Ebrard
Trame

Contact : Gilles Maréchal – Consultant, accompagnateur de projets
Tél. : 06 32 45 20 68 - gilles.marechal@terralim.fr

(2) www.terralim.fr/referenc/projet-atlass/

(3) www.magasindeprouducteurs.org

(4) <https://umr-innovation.cirad.fr>